

REPUBLIQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Communauté de Communes
 4B Sud-Charente
 Le Vivier - 16360 TOUVERAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2018

DATE DE CONVOCATION : 14 SEPTEMBRE 2018

N°2018-06-26

Conseillers en exercice : 62
 Conseillers titulaires et suppléants présents : 43
 Conseillers votants : 41

Dont pouvoirs : 3

Pour : 41
 Contre : 0
 Abstention : 0

L'an 2018 et le 20 septembre à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session au nombre prescrit par la loi, sur la commune de Lagarde sur le Né, sous la présidence de Monsieur Jacques CHABOT, Président.

Conformément à l'article 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Madame Maryse BOUCHER-PILARD remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Etaient présents votants :

ANGEDUC : Mme IDIER Chantal – **BAIGNES** : M. DELETOILE Gérard, Mme BOUCHER-PILARD Maryse, M. BAUDET Pierre - **BARBEZIEUX** : M. MEURAILLON André, M. CHAUVIN Thierry, M. RENAUDIN Vincent, Mme DELPECH de MONTGOLFIER Anne, M. DELATTE Benoît, Mme LELIEVRE Dominique, Mme GARD Patricia, M. GUERN Joël, M. BUZARD Laurent – **BARRET** : M. CHATELIER Dominique, M. PROVOST Jean-Jacques – **BORS DE BAIGNES** : M. ARNAUD Yvon – **CHANTILLAC** : M. MARRAUD Jean-Luc - **CHILLAC** : Mme GOUFFRANT Marie-Hélène – **CONDEON** : M. BOUTIN Christian – **COTEAUX DU BLANZACAIS** : Mme GRENOT Marie-Pierre – **ETRIAC** : M. MASSE Bernard – **GUIMPS** : M. RAVAIL Pierre – **LACHAISE** : M. BLUTEAU Jacky - **LADIVILLE** : M. CHABOT Jacques, **LAGARDE SUR LE NE** : M. DESMORTIER Joël - **ORILLES** : M. LAGARDE Isabelle – **PASSIRAC** : M. de CASTELBAJAC Dominique - **PERIGNAC** : M. MONTENON Thierry - **REIGNAC** : Mme BELLOT Marie-Claude - M. DEAU Loïc – **SAINT-FELIX** : Mme AUBRIT Marie-Claire – **SAINT-MEDARD DE BARBEZIEUX** : Mme MONNEREAU Françoise - **SAINT-PALAIS DU NE** : M. DUBROCA Allain - **SAINTE-SOULINE** : M. FAURE Jean-Marie – **SALLES DE BARBEZIEUX** : M. VARENNE Michel - **VAL DES VIGNES** : M. MONNET Lionnel, M. DECELLE Guy, M. BARBOT Jean-Pierre.

Pouvoirs :

M. MAURICE Jacky (Bécheresse) a donné pouvoir à M. MONTENON Thierry (Pérignac)
 M. BOBE Philippe (Barbezieux) a donné pouvoir à M. DELATTE Benoît (Barbezieux)
 Mme SWISTEK Florence (Barbezieux) a donné pouvoir à M. MEURAILLON André (Barbezieux)

Etaient présents sans droit de vote :

M. GIRARD Guy (Angeduc), Mme GARNEAU Janine (Chillac), Mme MONTAUT Martine (Ladiville), M. TESTAUD Alain (Lagarde sur le Né), M. PETIT Bernard (Oriolles).

Etaient excusés :

M. ARSICAUD Jean-Marie (Berneuil), Mme IMBERT Pascale (Berneuil), M. MAUDET Didier (Brossac), Mme SOULARD Annick (Brossac), M. TUTARD Christophe (Chalignac), Mme FOUASSIER Véronique (Condéon), M. MAUGET Bernard (Coteaux du Blanzacais), M. RAVAIL Pierre (Guimps), M. BONNAUD Pascal (Lachaise), M. BERGEON Frédéric (Montmérac), M. MOUCHEBOEUF Michel (Montmérac), M. GERVAIS Philippe (Saint-Bonnet), M. ROBIN Eric (Saint-Bonnet), Mme ROCHAIS Anne-Marie (Saint-Léger), M. VERGNION Philippe (Val des Vignes).

N°26 - Objet : Engagement de la CdC4B dans la démarche CAP Charente**Rapporteur : Monsieur Président**

En 2015, l'Union Patronale de la Charente a commandité une étude réalisée par le centre Emile Durkheim – CNRS – Science Po Bordeaux. A l'instar d'autres territoires en France et en Europe qui ont créé des dynamiques d'attractivité et d'innovation, ce travail a souligné de nombreuses forces pour le territoire Charentais mais aussi la nécessité de renforcer les liens entre les acteurs publics et privés.

Aussi, dans un contexte de création de la nouvelle Région, de concurrence accrue entre territoires, d'optimisation des moyens publics ou privés, il est apparu déterminant pour le territoire Charente et toutes ses composantes, que les acteurs se parlent, échangent, partagent et, quand il le faut, portent, défendent ensemble les intérêts du territoire.

Ainsi, un groupe projet a été constitué en vue de définir les conditions de ce dialogue. Composé d'acteurs volontaires issus du monde économique et des collectivités locales, le travail a permis d'aboutir à deux choses :

- La rédaction d'une contribution « charentaise » portée auprès du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine dans le cadre de l'élaboration du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII). La Charente fut le seul département à porter une contribution commune réunissant acteurs publics et privés. Une autre contribution est en cours d'élaboration sur le futur Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRADDET).
- La proposition de pérenniser un « espace de dialogue et de propositions » réunissant, à terme, les 9 EPCI de Charente, le Département, les villes de Cognac et d'Angoulême, et le monde économique (CCI, Union patronale, chefs d'entreprise). L'objectif de cet espace de dialogue est d'anticiper, d'innover et de porter les grands enjeux économiques pour la Charente.

Afin d'inscrire cette initiative dans la durée, d'officialiser cette volonté de défendre collectivement et de porter les grands enjeux de notre territoire, il est proposé que l'ensemble des membres de cet espace de dialogue « Cap Charente » confirme son engagement dans cette démarche.

Où cet exposé, le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- confirme l'engagement de la CdC4B dans la démarche « Cap Charente » ;
- désigne Monsieur le Président, Jacques CHABOT, ou son représentant, en tant que représentant politique et Monsieur François MONTÉZIN en tant que représentant technique ;
- crée une ligne budgétaire pour l'année 2018 pour accompagner les actions qui pourraient être mises en œuvre ;
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document intervenant en application de la présente délibération.

La dépense sera imputée à l'article 628100 du budget général.

Certifié exécutoire par le Président
Reçu en Sous-Préfecture le : 25 SEP. 2018
Publié ou notifié le : 25 SEP. 2018
Touvérac, le 25 SEP. 2018

Pour extrait conforme,
Touvérac, le 24 septembre 2018
le Président,
Jacques CHABOT.

